

Relevé de conclusions
Conseil de l'Ecole doctorale n° 509 en SHS
« Civilisations et Sociétés euro-méditerranéennes et comparées »
Séance du 19 octobre 2016

Membres présents ou représentés, par ordre alphabétique :

AMADOU ADAMOU Bachirou	Présent
AVRILLA Jean-Marc	Excusé
AYADI Hannah	Présente
BAUDREZ Maryse	Présente
CAUCHI-BIANCHI Frédérique	Excusée. Donne mandat à Michel Durampart.
CHAUVET Vincent	Excusé. Membre à titre consultatif en attendant l'arrêté de délégation de signature.
DAUTA-GAXOTTE Thierry	Excusé. Donne mandat à Michel Durampart
DIMOU Michel	Excusé. Donne mandat à Valentine Scamaroni
DURAMPART Michel	Présent
SAGAERT Martine	Présente
SCAMARONI Valentine	Présente

Invités permanents :

BLACHE Yves	Absent
LITOT Eric	Absent
MOLCARD Anne	Absente

Invités à titre consultatif :

RICHARD Pascal	Absent
----------------	--------

Le Conseil de l'Ecole doctorale 509, convoqué par courriel le 13 octobre 2016 s'est réuni le 19 octobre à 13h00 sous la présidence de Monsieur Michel Durampart, Directeur de l'Ecole doctorale 509, et sur l'ordre du jour ci-dessous :

- 1- Avis sur des demandes de dérogation pour une réinscription en thèse au-delà de trois ans ;
- 2- Avis sur des demandes d'inscription en doctorat présentées par des candidats diplômés d'universités étrangères souhaitant bénéficier de la validation des études supérieures ;
- 3- Validation de la formation doctorale concernant les doctorants du CERC ;
- 4- Application de l'arrêté ministériel du 25 mai 2016 : statut de l'ED 509, règlement de l'ED 509 ;
- 5- Discussions concernant les demandes de VAE et césure ;
- 6- Questions diverses : conventions de stage recherche,

Le quorum étant constaté, le Conseil de l'Ecole doctorale peut valablement délibérer, la séance est ouverte à 13h30.

Avis du conseil de l'ED concernant deux demandes d'introduction d'une langue autre le français.

Demande formulée par **Mme RUZ LOPEZ**, le 03/10/2016, doctorante en 1^{ère} année de thèse à BABEL
Avis favorable du directeur de thèse., M. Garcia Romeu.

Avis du Conseil :

Le conseil estime que cette demande formulée en 1ère année de thèse semble prématurée. Il faut que la doctorante envisage aussi l'hypothèse qu'elle ferme, à un lectorat français, l'accès à ses données et ses recherches. Le Conseil demande donc à la doctorante de réfléchir et éventuellement de reposer sa demande ultérieurement

Demande formulée par **Mme TROJETTE**, le 05/10/2016

Laboratoire LEAD, soutenance de thèse prévue le 07 décembre 2016.

Doctorante inscrite à l'université de Reims en 2012-2013, puis transfert de son dossier vers l'UTLN en 2014-2015.

Avis favorable du directeur de thèse et directeur de laboratoire.

Avis du Conseil :

Avis favorable en spécifiant malgré tout que la demande a été faite hors délai (charte des thèses, article 5 : demande à faire au plus tard 6 mois avant la date envisagée de soutenance).

1- Avis sur des demandes de dérogation pour une réinscription en thèse au-delà de trois ans.

4^{ème} année

M. NDAYIZIGA Honore

Directeurs de thèse : M. BERTACCHINI

Laboratoire : I3M

CST effectué

Avis du Conseil : Favorable

5^{ème} année

M. DIENG Abou Moussa

Directeurs de thèse : M. CATIN et M. HANCHANE

Laboratoire : LEAD

CST effectué

Avis du Conseil : Favorable

5^{ème} année

M. TROSHANI Taulant

Directeurs de thèse : M. PEREZ et M. SUEUR

Laboratoire : CERC

CST effectué

Avis du Conseil : Favorable mais faire bien attention à soutenir en 6^{ème} année en tenant compte du **nouvel arrêté ministériel (A.M du 25/05/2016)**.

4^{ème} année

Mme CORDOVA RUIZ Gladys Etelvina

Directeur de thèse : M. BONELLS

Laboratoire : BABEL

Pas d'avis CST.

Avis du Conseil : Favorable, attention à bien préserver un temps de recherche important face à une activité salariée dense.

MME BEN SAAD Myriam

Directeur de thèse : M. Périody

Laboratoire : LEAD

CST effectué

Avis du Conseil : Favorable avec attente d'une soutenance fin 2017 puisque la doctorante a eu un financement pendant 3 ans

5^{ème} année

MME HASSNAOUI Faiza

Directeur de thèse : M. CATIN

Laboratoire : LEAD

CST effectué

Avis du Conseil : Favorable. Le conseil note avec un vif intérêt l'intention de soutenir avant fin 2017.

4^{ème} année

M. BARROY Willy

Directeurs de thèse : M. BONFILS et M. DURAMPART

Laboratoire : I3M

CST effectué

Avis du Conseil : Favorable. Le conseil précise qu'il faudra vraiment envisager une soutenance en fin de 4^{ème} année (financement CIFRE).

M. EL GHARBI CHAFIK Abdelhak

Directeur de thèse : M. RAVAZ (CERC)

Laboratoire : CDPC

CST effectué

Avis du Conseil : Avis favorable.

2. Avis sur les demandes d'inscription en doctorat présentées par des candidats diplômés d'universités étrangères souhaitant bénéficier de la validation des études supérieures.

Mme TAGHAVIFARD Fatemeh

Directeurs de thèse : Mme LEVEQUE et M. AHMADI

Laboratoire : BABEL

Titulaire d'un Master recherche iranien

Avis du Conseil : Avis favorable, équivalence diplôme étranger (Iran).

M. OUNIS Mokhtar

Directeur de thèse : M. TRIM

Laboratoire : BABEL

Titulaire d'un Master étranger (université de SFAX)

Avis du Conseil : Avis Favorable.

Autres demandes :

1- Avis sur une demande de suspension de thèse, pour l'année universitaire 2016-2017 :

Mme OUSSOU Jacqueline : doctorante au CERC

Directeur de thèse : M. Marchesini.

Avis du Conseil : Accordé avec attente d'une lettre de soutien du directeur de thèse. Lettre a présenté au prochain Conseil.

**2- Avis sur une demande de régularisation de réinscription deux année en arrière :
2014-2015/2015-2016 concernant :**

M. Zakaria ABOUABID (CDPC – Directrice de thèse : Mme Severino), doctorant en cotutelle avec l'université de Verone et l'UTLN souhaiterait régulariser sa situation auprès de l'UTLN. En 2013-2014, M. ABOUABID s'est inscrit en 1ère année de thèse à l'Université de Verone et l'Université de Toulon .

Malgré plusieurs relances, **l'intéressé ne s'est pas réinscrit à l'UTLN en 2014-2015 et 2015-2016.**

Conformément à la convention de cotutelle, M. ABOUABID doit nous transmettre des justificatifs concernant :

- La période de travail : M. ABOUABID a t'il effectué une période de 18 mois au sein de l'UTLN ?
- Les droits d'inscription : M. ABOUABID a t-il payé les frais d'inscription en première année de thèse (2013-2014) puis en 2014-2015 et 2015-2016 auprès de l'Université de Verone ?

Le Conseil de l'ED 509 demande que M. ABOUABID adresse à l'ED 509 des justificatifs de la formation doctorale effectuée en Italie ou une demande de dispense d'une partie de la formation si le doctorant est déjà inséré dans la vie professionnelle (voir article 12 - règlement de la formation doctorale) ainsi que des justificatifs (certificats de scolarité et si paiement, les quittances) de son inscription à l'Université de Verone pour les années 2014-2015 et 2015-2016.

M. ABOUABID et Mme SEVERINO ont étaient informés de cette demande par mail le 21/10/2016.

3. Validation de la formation doctorale concernant les doctorants du CERC

Il est décidé que le complément de formation non obtenu sera tout à fait à la portée des doctorants du CERC de la 1^{ère} à la 3^{ème} année (voir 4^{ème}) de thèse. Pour ceux qui excèdent la 4^{ème} année de thèse, la situation sera examinée au cas par cas (notamment lors de la réunion avec les doctorants du CERC, le 09 novembre 2016). Une moyenne entre 30 et 50 heures de formation est généralement acquise par ces étudiants (information transmise par l'ED 461). Les dispenses ou compléments à obtenir seront donc vus pour chaque cas.

4. Application de l'arrêté ministériel du 25 mai 2016 : statut de l'ED 509, règlement de l'ED 509

En cours de discussion, à reprendre pour le prochain Conseil.

5. Discussions concernant les demandes de VAE et césure

A reprendre pour le prochain Conseil.

6. Questions diverses : conventions de stage recherche,

A reprendre pour le prochain Conseil.

Un Conseil aura lieu le 28 novembre 2016. Un doodle sera envoyé aux membres du Conseil afin de prévoir les conseils des mois de novembre (si possible un avant le 28/11), décembre 2016 et janvier 2017.

La séance est levée à 15h30.

Michel Durampart



Michel DURAMPART
Directeur de l'Ecole doctorale n° 509 en SHS
Civilisations et Sociétés
euro-méditerranéennes et comparées
Université de Toulon